

LE CARRÉ AUX « DATES » : 1938 ET 1959

DES FAITS DIVERS EN « CRIME » !



RECHERCHES ET TRANSCRIPTION :
ROBERT THÉRIAULT
MEMBRE DE LA SHGP (AVEC LA
COLLABORATION DE MARIELLE SIGNORI)

L'ANNEE 1938 — ou même celle de 1959 —, qui s'en souvient? Si pour certains esprits chagrins ça ne rime à rien, pour nous c'est l'opportunité de voir si l'occasion faisait vraiment le larron. En fouillant dans les archives du *Guide Mont-Royal*, nous avons trouvé quelques perles; du moins celles que les voleurs de tout acabit n'ont pas subtilisées lors de ces années fertiles en événements de toutes sortes. Voici donc un florilège d'incidents qui vous feront probablement voyager dans le temps...

AVERTISSEMENT : Ceci est une transcription des textes de 1938 et de 1959. Nous avons conservé la prose des rédacteurs de l'époque, par souci d'authenticité. La rectitude politique? Ce sera pour la prochaine fois. Autant vous avertir tout de suite, certains propos pourraient en choquer plusieurs.



Une résidente du Plateau pose un problème aigu

Au moment d'aller sous presse, une lectrice, qui n'a pas l'âme à rire, nous fait part de son problème . . . sérieux, et nous demande de faire un petit quelque chose pour lui aider à le résoudre. Nous nous contenterons de l'exposer à nos lecteurs; si quelqu'un pensait avoir une solution justifiable, prière est faite de nous la faire connaître et nous, en retour, la ferons parvenir à l'intéressée.

“Mes compagnes et moi avons un appartement sur la rue St-Hubert, entre les rues Mont-Royal et Marie-Anne. La façade de cet appartement donne sur la rue St-Christophe. Il n'y a pas de cours devant la maison. Vous comprenez, Monsieur, qu'il faut bien que nous attachions notre corde à linge quelque part, et dans les circonstances, la corde à linge passe au-des-

sus de la rue St-Christophe. Maintenant, voici le problème: il semble que les enfants des voisins font exprès de venir jouer dans la rue en face de notre demeure et, inmanquablement, ils jettent la corde à linge à terre. Quels dégâts, Monsieur, quand tout notre linge y est étendu! Nous croyons que ces enfants-là devraient jouer dans leur cours à eux et laisser notre lessive sécher toute seule !

—La rue est la propriété de tout le monde !

—“Oui, mais . . . oui, mais . . . nos jupons qui n'ont pas de tranquillité, qui ramassent toute la terre du voisinage, notre repos rempli de tapage . . . tous ces malheurs ! . . .”

—Allons, Mademoiselle, il vous faudrait un mari pour garder l'ordre autour de vous.

Le mercredi 1er juillet 1959, p. 3b

LE MYSTÈRE DES BICYCLETTES

(Semaines des 3 et 17 novembre 1938, p. 2)

Les vols de bicyclettes se font de plus en plus nombreux. Un fait reste à considérer, les bicyclettes volées sont celles qu'on achète à paiements différés et les vols se font quand il reste quelques paiements à faire. Ces articles proviennent presque tous de la même ‘concerne’. Serait-ce simple coïncidence?...

À la suite d'un entrefilet de notre dernier numéro, il nous fut révélé que la Pharmacie H. Trudel s'est fait volé exactement vingt-huit bicyclettes dans l'espace de dix ans, et dans des circonstances analogues à celles que l'on révélait la semaine dernière. Un policier qui entreprendrait de tirer cette affaire au clair s'attirerait une promotion...

SUICIDE CHEVALERESQUE

(Semaine du 17 novembre 1938, p. 2)

Le cheval du Clos Moderne, situé rue Marie-Anne près de De La Roche, ‘défuntissait’ la semaine dernière, alors que tirant que tirant sur sa leste, il s'étrangla graduellement, jusqu'à ce que mort s'ensuive... comme dans les commutations de dame justice... ce que c'est que de n'avoir assez d'intelligence pour savoir quand ça fait mal.

LES APACHES ATTAQUENT

(Semaine du 21 janvier 1959, p. 3)

(SPÉCIAL À NOTRE JOURNAL) - Les apaches attaquent et dévalisent les messagers des magasins du Plateau. Depuis quelques semaines les apaches concentrent leurs activités sur le Plateau Mont-Royal et poussent la lâcheté jusqu'à s'attaquer à des adolescents de 12 à 14 ans qui travaillent comme messagers dans nos établissements commerciaux, pharmacies ou magasins...

Pour 10\$, ces gars-là peuvent se sentir la gâchette nerveuse au point de commettre un meurtre... Dans l'espace de deux semaines, les bandits se sont attaqués aux messagers des épiceries Desmarteaux, rue Mont-Royal, Allard, rue Frontenac et Québec, rue Messier...

(Voir d'autres faits divers à la page 18)

DES FAITS DIVERS EN « CRIME » !

(suite de la page 13)

La police fait enquête (très difficile, à cause de la rapidité et de la sournoiserie de ces attaques), et nous espérons que le châtiment servira de leçon avant qu'il ne soit trop tard, avec des dommages plus graves...

LE LIEUTENANT... DE MARBRE

(Semaine du 11 février 1959, p. 3) (DIRECTEMENT DE LA RUE MONT-ROYAL)

- Se servant de la force du Règlement No 2129 (article 9), le lieutenant Lucien Quintal, qui a charge de la moralité juvénile, a défendu au bijoutier Simon Aird, propriétaire de la bijouterie du même nom, 1233 est, rue Mont-Royal, d'exposer des figurines artistiques dans sa vitrine! On peut voir ces mêmes figurines chez Simpson's dans l'ouest ma chère. Mais pour ce faire, il faut s'éloigner passablement du Plateau Mont-Royal, et vraiment, ça ne fait pas notre affaire. Ni celle de M. Simon Aird...

Notre ami bijoutier a probablement commis l'erreur de ne pas juger à propos de faire approuver ces figurines par le directeur de la police, et le lieutenant Quintal, qui a toujours l'œil ouvert (quelque soit l'heure du jour ou de la nuit), n'a pas mis de temps à bondir dans la vitrine. De sorte que M. Aird s'est résigné à retourner toute sa marchandise aux importateurs.

Ces importateurs ont été légèrement surpris. 'Nous vendons de ces figurines depuis de nombreuses années à Montréal et dans toute la province, et nous

n'avons jamais rencontré d'opposition... Nous pensons donc et nous savons qu'il n'existe aucune loi qui défende la vente de ces figurines.'

Pour ce qui est du lieutenant Quintal, que nous connaissons pour un gentilhomme droit, sincère et de bonne foi dans l'accomplissement de son devoir, nous sommes convaincus... que son enthousiasme ne connaîtra plus de limites. Il est probable aussi qu'il voudra s'abonner au *Guide Mont-Royal*.

LES VOLS, DES SUSHI

(Semaine du 18 février 1959, p. 3) (SUR LES LIEUX MÊMES DU CRIME)

- Les voleurs travaillent 'comme des Japonais' pour percer le coffre-fort et s'enfuir avec un butin de \$2,500.

Dans la nuit de samedi à dimanche ou de dimanche à lundi matin, des bandits ont 'percé' le coffre-fort de la firme J.H. Caron Ltée, 2211 est, rue Mont-Royal. Ils ont 'travaillé' en paix et l'on estime le montant du vol à quelque \$2,500 en argent et en valeurs, dont cinq appareils 'stéréophoniques', des timbres d'assurance-chômage et la... plume réservoir de Mme Pagé, qui est en charge du bureau!

Ils auraient mis au moins cinq heures avant de réussir à percer le coffre-fort. Ils utilisaient une mèche 'drill' de très faible diamètre, 'un vrai travail de Japonais'.

Depuis quelques temps le Plateau Mont-Royal est devenu une véritable 'mine d'or' pour les bandits et ne serait-il pas opportun de

suggérer que la police exerce une plus étroite surveillance dans notre district

L'ADO ET LA BOÎTE D'ALARME

(Semaine du 29 avril 1959) :

Un jeune chauffard de 17 ans, qui semblait être sous l'influence de la boisson, a été appréhendé par la police, aux petites heures samedi matin alors qu'il s'enfuyait après avoir frappé quatre autos qui étaient stationnées le long du trottoir rue Mont-Royal, en plus d'avoir sectionné en deux un poteau d'une boîte de système d'alarme des incendies de la cité avec un camion qu'il aurait apparemment volé.

L'adolescent n'a pas arrêté après ces multiples collisions. À quelques deux cents pieds au sud de la rue Mont-Royal (rue Laval), il laissait là le camion endommagé et prenait la fuite à pied. Il fut cependant rejoint par deux citoyens qui s'étaient rendus compte de la conduite dangereuse. Quelques instants plus tard, les constables d'une autopatrouille cueillaient le jeune chauffard.

HÉROÏSME DANGEREUX

(Semaine du 18 février 1959, p. 9) (RUE PAPINEAU, spécial au 'Guide')

- Il risque sa vie pour s'emparer d'un voleur! Le jeune homme d'affaires Irving Bernstein, copropriétaire (avec son père) du 'Papineau Soda Bar & Delicatessen', a fait preuve d'un remarquable courage, samedi soir, alors qu'il a poursuivi et capturé, seul, un bandit qui venait de dévaliser la caisse (\$133) de la 'Pâtisserie Éclair', 4512, rue Papineau.

D'ordinaire, Irving ne revient pas à son restaurant, le samedi soir, mais, 'chance de la Providence', il y revint, samedi dernier, et le voleur se demande encore pourquoi, au juste. Ce fut une permission du Bon Dieu qu'il fût revenu ce soir-là.

Irving sent que quelque chose de louche se passe, il entre dans la pâtisserie et Mme Hamel lui annonce à grands renforts de tremblements : 'Il... vient de nous voler... il est... parti par là!' Notre ami ne perd pas de temps. Il s'élança au dehors, tourne sur Mont-Royal, vers l'ouest, rejoint l'apache, lui saute au collet, et le ramène comme un beigne à la pâtisserie... et l'a collé comme un moka, au plancher.

'Maintenant, dit-il au bandit plus que moins feuilleté, assieds-toi tranquille, et nous allons attendre la police!' Mlle Hamel se rappellera toujours ce samedi 14 février.

SUR NOTRE BELLE RUE... !

(Semaine du 19 août 1959, p. 7)

Six postes de radio de Montréal ont fait la propagande du Plateau Mont-Royal, lundi. Et il ne s'agissait pas de travaux de la rue Mont-Royal! Les ondes radiophoniques portaient la nouvelle que le magasin André Benoît, 1301 est, rue Mont-Royal, avait reçu la visite d'un malvenu. Le voleur, muni d'une arme à feu, pénétrait dans le magasin et sommait le propriétaire, M. André Benoît, de lui rendre tout l'argent qu'il avait. La police du poste no 16 déclare que le bandit mena M. Benoît dans la cave à la pointe du revolver pour pouvoir s'enfuir.

(Suite à la page 20)

FAITS DIVERS EN « CRIME » !

(suite de la page 18)

Le bandit, un homme d'une quarantaine d'années, s'est sauvé avec \$125.00 en argent et un chèque de \$50.00. La sûreté municipale poursuit l'enquête. M. Benoît put identifier le bandit en ayant sous les yeux les photos de criminels que la police garde en filière. Il est probable que nous annoncerons sa capture dans notre prochain numéro mais d'ici là, restons tous sur nos gardes...

VACHE ... AU LARGE

(Semaine du 29 octobre 1959)

Un piéton qui marchait sur la rue Mont-Royal, lundi avant-midi, vers onze heures, nous téléphonait aussitôt pour nous dire qu'il était témoin d'une scène

extraordinaire. Une vache, dit-il, toute blanche, court comme une folle sur la rue Mont-Royal... elle vient de la rue Papineau, et se dirige vers la rue Saint-Denis... c'est excitant comme tout!

C'EST LA FÊTE À MICHON

(Semaine du 20 décembre 1959, p. 12)

Le Plateau Mont-Royal, qui est en pleine période des fêtes, a été le siège d'un crime la semaine dernière. Des voyous ont défoncé la vitrine de la pharmacie Michon, située au 1361 est, rue Mont-Royal, pour s'emparer de trois caméras, évaluées à plus de deux cents dollars.

Le vol à la pharmacie Michon entache l'atmosphère de gaieté qui règne dans le quartier depuis la réouverture de la rue Mont-Royal. La nouvelle rue qui accueille des gens de tous les quartiers de la métropole, ne peut pas remarquer ceux qui y viennent dans un dessin malhonnête et l'on ne doit pas se surprendre que la foule contiennent aussi des malvenus. Toutefois, une surveillance plus soutenue de la police, tout le temps que durera la promotion des ventes, mettra fin aux agissements des nigauds qui ne savent rien d'autre que de tout détériorer sur leur passage.

Les dommages matériels à la Pharmacie Michon s'élèvent à près de \$500.00.

Les archives du Guide Mont-Royal sont disponibles pour consultation au Centre de documentation de la Société d'histoire.